

Cadre National des Formations
Rencontre au ministère
Le 28 octobre 2013

*Présents : Anne Jegout-Petit (présidente de la SFdS), Grégoire Allaire (président de la SMAI) & Marc Peigné (président de la SMF)
Eric Delabaere (chargé de mission au ministère) & Jean-Michel Jollion (chef de service de la stratégie à la DGESIP)*

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, a mené une réflexion approfondie au sujet du cadre national des formations, avec notamment la volonté affirmée de réduire le nombre d'intitulés de mentions de Master.

Des versions successives et différentes des intitulés ont circulé en ce qui concerne les mathématiques, dont aucune n'était satisfaisante, même en tenant compte des contraintes de simplification et de lisibilité des intitulés. C'est pourquoi les trois sociétés savantes de mathématiques (SFdS, SMAI et SMF) ont contacté le ministère pour faire entendre un avis commun, représentatif de notre communauté. À notre demande, nous avons été reçu le lundi 28 octobre par Messieurs Eric Delabaere (chargé de mission au cabinet de la ministre) et Jean-Michel Jollion (chef de service au ministère, en charge du cadre national des formations) pour faire le point sur ces intitulés.

Il nous a d'abord été confirmé que la réduction du nombre des intitulés serait uniforme selon les disciplines proportionnellement au flux d'étudiants et que le ministère veillerait à ce qu'il n'y ait pas de disparité trop forte d'une discipline à ses voisines.

Par ailleurs, le ministère réaffirme la totale liberté des établissements à définir des "parcours types" qui pourront être mentionnés sur le diplôme principal en tant que visa. Cette possibilité laissée aux universités est un levier sur lequel les équipes pédagogiques devront agir pour répondre aux inquiétudes soulevées par le principe d'un petit nombre d'intitulés de mentions de Master. Nos interlocuteurs ont aussi insisté sur l'importance des panachages entre ces parcours, lorsque c'est possible et avec accord de l'équipe pédagogique, afin de favoriser la possibilité pour l'étudiant de se créer un parcours personnalisé. Notre proposition commune comporte deux intitulés:

et *"Mathématiques"*
"Mathématiques appliquées, statistique".

Le cas de la mention "Ingénierie mathématique", qui est fortement défendue par nombre de collègues, est un peu plus compliqué car il fait partie du grand nombre de mentions contenant le mot "ingénierie" ou "génie" pour lesquels une solution globale pourrait être trouvée à travers une labellisation par le réseau Figure qui promeut les cursus Master en ingénierie. La discussion semble toujours ouverte sur cet intitulé.

En revanche, le traitement des Masters à cheval sur deux disciplines semble fixé, malgré les objections que nous avons soulevées: soit un Master propose un système de majeure/mineure et il relève de la discipline de la majeure, soit un Master propose une double formation dans deux disciplines et il peut alors prétendre à délivrer un double diplôme (à la condition contraignante que le contenu en terme d'ECTS soit plus important qu'à la normale). Par contre, il n'est pas envisageable pour le ministère, sauf cas exceptionnel relevant de l'expérimentation, qu'un Master se place à l'interface entre deux disciplines sans relever d'une des deux solutions précédentes. Cela concerne en particulier les Masters existant en cryptographie, pour lesquels la mention "mathématiques-informatique" est

défundue par des équipes pédagogiques, avec des arguments très étayés.